



BLOC-NOTES

Bulletin trimestriel du Trésor de la Cathédrale de Liège

Adresse de la rédaction :

Trésor de la Cathédrale

6 rue Bonne-Fortune – 4000 Liège (Belgique)

Tél. : + 32 (0) 4 232 61 32

info@tresordeliege.be – www.tresordeliege.be

Éditeur responsable : Philippe George.

Équipe technique et rédactionnelle :

Denise Barbason, Georges Goosse, Julien Maquet,

Séverine Monjoie, Thérèse Marlier et Fabrice Muller.

Mise en pages : Fabrice Muller.

Expédition : Michèle Mozin-Bodson.

ISSN : 2032-7110

Votre soutien est primordial, tout don vous permet de recevoir Bloc-Notes à domicile. Déductibilité fiscale à partir de 40 € par an (ou un ordre permanent mensuel de 3,50 €) versé via le compte de la Fondation Roi Baudouin (BE10 0000 0000 0404. BIC : BPOTBEB1) avec mention indispensable L79679-Circuit Trésor Cathédrale Liège.

En remerciement de votre soutien, vous recevrez gratuitement le trimestriel BLOC-NOTES et vous serez invités à toutes les activités du Trésor.



Imprimé avec le soutien de



Partenaires privilégiés



SOMMAIRE

Éditorial.....	1
Le xvii ^e siècle : un siècle de transition (par Pierre Velden).....	3
Marbres wallons à Versailles : mise en contexte (par Francis Tourneur)	8
La cathédrale est ses jardins (par Denise Barbason).....	10
Actualités	11
Feuillets de la Cathédrale (par Denise Barbason).....	12



Illustration de couverture :

Buste de Louis XIV par Le Bernin dans le salon de Diane au château de Versailles.

ÉDITORIAL

« L'après Roi-Soleil » au Trésor

L'exposition *Au temps du Roi-Soleil* s'est clôturée le 25 janvier, elle a accueilli près de 5900 visiteurs payants. Dans la conjoncture muséale actuelle, avec les moyens dont nous disposons comme institution privée, avec la précipitation sereine dans laquelle nous avons œuvré, comment ne pas montrer notre pleine satisfaction ? Comment ne pas remercier très vivement tous les participants, tous nos soutiens et sponsors qui ont cru à notre entreprise ?

La toile de Bertholet Flémal, *La conversion de saint Paul*, empruntée pour ces six mois au musée des Augustins de Toulouse, a regagné la France. Nous reviendrons ultérieurement sur ce dossier.

Le cycle de conférences Louis XIV et les concerts, d'un avis unanime, ont emporté la faveur du nombreux public présent. Plusieurs de ces conférences ont donné, donnent dans ce numéro et donneront encore lieu à des articles dans Bloc-Notes. Nous voulons aussi remercier très chaleureusement les treize conférenciers qui se sont prêtés à ce jeu de documentation annexe à notre exposition. Si nous en avons eu les moyens financiers, il n'est pas à douter que nous aurions pu éditer, avec leur concours enthousiaste, un beau catalogue d'exposition.

Les Feuillettes de la Cathédrale « Regards sur le XVII^e siècle », sous la direction de Jean-Louis Dumortier avec le centre interfacultaire de Formation des enseignants de l'université de Liège, en 2003, ont servi de magnifique accompagnement. De plus, un carnet-résumé (24 pages, format 20 x 15 cm), a été édité par l'échevinat du Tourisme de la ville de Liège. Dans ce carnet, souhaitant évoquer différents contextes dans lesquels les œuvres présentées – peintures, sculptures, orfèvrerie – ont été conçues et réalisées, les textes abordent les thèmes suivants : histoire et société, religion et politique, les belles lettres, la musique et la danse, les sciences et les mathématiques. Bref, un magnifique petit résumé du Grand Siècle. Si vous passez au Trésor, ne manquez pas de le demander : il est gratuit pour nos amis. C'est le premier numéro d'une nouvelle collection, *Les Carnets du Trésor*, publications didactiques qui accompagneront désormais nos expositions auxquelles travaillent Denise Barbason et Fabrice Muller. Ce dernier est également l'auteur d'un beau site web sur l'exposition, une première pour une exposition au Trésor.

Nous n'oublions pas la touche musicale, offerte par Serge Schoonbroodt, sur un orgue portatif Schumacher dans le cloître. « Amours, délices et orgues » : est-ce bien sérieux d'évo-



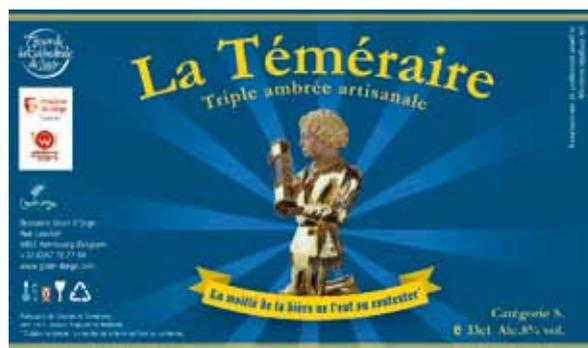
quer Alphonse Allais dans une publication à vocation historique ? Pourquoi pas puisque notre partenaire privilégié, l'Archéoforum, a évoqué Ubu-Roi par une exposition à succès ?

À partir du 26 janvier, toute l'équipe du Trésor est mobilisée pour proposer au public de nouveaux pôles d'attraction. Nous y reviendrons dans le prochain numéro de Bloc-Notes. 2012 surtout, c'est notre principal défi, verra, nous l'espérons très vivement, recommencer les travaux de rénovation des annexes claustrales, l'aile est du cloître, et l'achèvement du dossier FEDER entrepris en... 2003 ! c'est notre principal défi.

Nous voudrions exprimer tous nos remerciements à toutes les personnes qui via la Fonda-

tion Roi Baudouin, via le courrier des vœux, via internet, via le livre d'or de l'exposition, et par beaucoup d'autres voies, ont manifesté leurs encouragements et leur soutien.

Pour terminer, de manière plus légère, mais justement pour symboliser toute l'harmonie entre le Tourisme et le Patrimoine, les deux acteurs administratifs et ministériels de notre dossier d'extension, nous voudrions saluer la sortie par le Trésor d'une bière artisanale originale *La Téméraire*, brassée localement. Grâce à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, elle va populariser le duc de Bourgogne, nous l'espérons, le plus loin possible. « Hardi » ou « Téméraire », et bien qu'il n'ait pas laissé bon souvenir aux Liégeois, le duc aura « sa » bière à charge de revanche !



LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE : UN SIÈCLE DE TRANSITION

Pierre VELDEN
Agrégé en Histoire, ULg

Molière, La Bruyère, Racine, Corneille, mais aussi La Fontaine, La Rochefoucauld, Boileau, Pascal, Descartes, Lully... Le dix-septième siècle fut assurément riche dans les lettres, les arts, la pensée. Si le siècle de Louis XIV semble à d'aucuns un siècle stable et ferme dans ses principes, on oublie parfois que ce siècle connut une évolution qui conduisit les esprits de la Renaissance aux Lumières, récapitulant ainsi en quelque sorte l'époque moderne. C'est en ce sens que l'on veut parler de « siècle de transition ».

Au début du siècle, les esprits sont encore enracinés dans la Renaissance. Pensons à des figures comme saint François de Sales (1567-1622) – évêque *in partibus* de Genève, qui siège à Annecy et est un correspondant de Théodore de Bèze, successeur de Jean Calvin –, à Henri IV, premier monarque français du XVII^e siècle mais encore influencé à des degrés divers par les humanistes du siècle précédent, de même que Pierre de Bérulle (1575-1629), chef de file de l'École française de spiritualité et fondateur de l'Oratoire.

À l'autre bout, un Pierre Bayle avec son *Dictionnaire historique et critique*, un Malebranche, un Spinoza, un Richard Simon appartiennent déjà par leurs idées au siècle des Lumières.

Le cas de l'exégèse biblique

Cette évolution des esprits se manifeste dans tous les domaines. Dans ces pages, j'ai choisi de l'illustrer à travers l'histoire de l'exégèse biblique et accessoirement des relations de celle-ci avec la pensée politique.

Depuis la période médiévale, la Bible occupe une place considérable dans le christianisme et la pensée occidentale, point n'est besoin de

le rappeler. Source fondamentale de la Révélation, la Bible est aussi source d'inspiration pour les penseurs, les moralistes, les poètes.

Le récit biblique, livré par la Bible de la *Genèse* à l'*Apocalypse*, possède, pour les hommes du dix-septième siècle, comme pour ceux des siècles précédents, une unité interne. Ce qui est y est consigné est considéré comme *vrai*. Le récit biblique de la création du monde est, par exemple, lu comme un récit historique. Pour les hommes du Grand Siècle, ce récit explique ce qui a précédé l'histoire des hommes et qui conditionne leur destinée (la Chute). La Bible elle-même ne révèle-t-elle pas un Dieu « maître des temps et de l'histoire » ? Elle explique d'ailleurs aussi l'organisation politique de l'humanité et commande le respect dû aux autorités civiles. L'*Épître aux Romains* (13, 1) précise : *non est enim potestas nisi a Deo : quæ autem sunt, a Deo ordinatæ sunt*. « Il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu et celles qui existent ont été constituées par Dieu. » Ce passage a inspiré depuis le Moyen Âge nombre de penseurs politiques et a contribué à asseoir le système féodal européen que l'on connaît : empire, royaumes, duchés, comtés etc. où le suzerain tient son pouvoir de Dieu. La société ainsi organisée, pour se justifier elle-même, a transmis à son tour cette lecture du verset de *Romains* 13, 1. De cette manière, on peut dire que le récit biblique se transmet dans et par l'organisation sociale qu'il a lui-même engendrée.

Ainsi l'exégèse biblique, la façon que les hommes ont eue de lire la Bible, est-elle intimement liée à l'organisation sociale et politique qu'elle autorisait ou n'autorisait pas. Par conséquent, l'exégèse biblique est aussi révélatrice des idées et des conceptions d'une société.

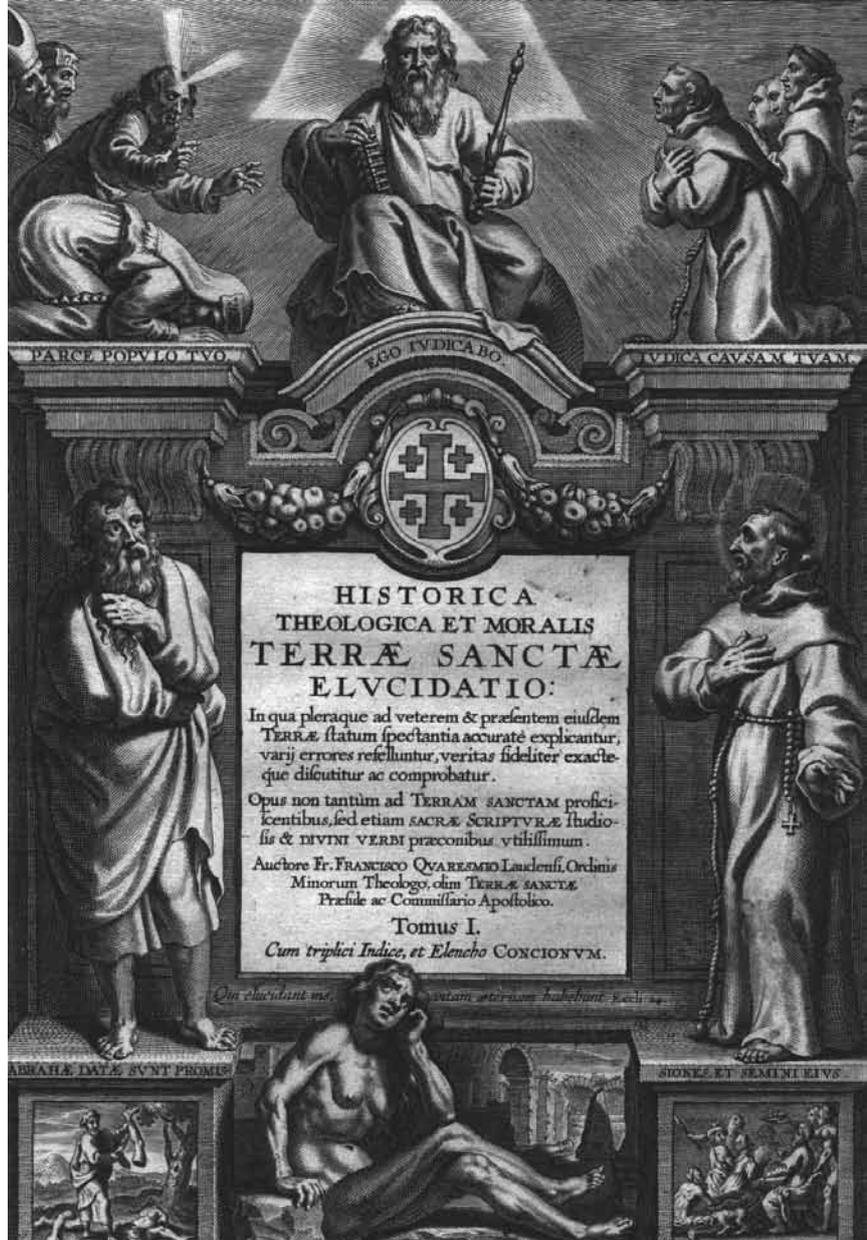
Durant la période moderne, cette conception d'une organisation sociale voulue par Dieu et basée sur un certain type de lecture de l'Écriture, va peu à peu se fissurer au gré des progrès des connaissances historiques, linguistiques et de l'évolution des idées et des mentalités.

Les études bibliques au sortir de la Renaissance

Au seizième siècle, l'ancienneté est synonyme de vérité. Tout ce qui est ancien et qui a été transmis par les générations est forcément *vrai*. Or la Bible apparaît comme un texte très ancien, il se présente d'ailleurs comme tel puisqu'il permet d'établir les généalogies jusqu'à Adam et Ève. En regard des textes les plus anciens connus à cette époque, c'est-à-dire les textes législatifs grecs, les textes bibliques peuvent se prévaloir d'une haute antiquité. Les commentateurs du seizième siècle considèrent d'ailleurs que les législateurs et les savants grecs empruntent beaucoup au grand législateur que fut Moïse. Cette conception se perpétue jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Un penseur comme Pascal défend toujours âprement l'antiquité – et donc la vérité – de la Bible ; mais bientôt les poussées de l'humanisme et de la Réforme vont l'ébranler.

De l'humanisme d'abord : les humanistes qui ont édité des manuscrits transmis par le Moyen Âge ont élaboré les premières règles de critique textuelle et historique pour distinguer les faux des vrais et se baser sur les meilleurs manuscrits.

De la Réforme protestante ensuite : les Réformés voyaient le Moyen Âge comme une période où l'Église s'était avilie, corrompue, face aux catholiques qui défendaient l'immuabilité du dogme et de la doctrine catholiques. Des deux côtés, les controverses inter-confessionnelles eurent pour effet de développer les études historiques : chacun devait affûter



ses arguments, rigoureusement élaborés par les règles de la critique. Peu à peu, ces développements de l'érudition et des règles de la critique se propagèrent aux études bibliques.

Deux érudits de cette époque témoignent de l'évolution des esprits ; l'un est catholique et évêque d'Avranches, c'est Daniel Huet (1630-1721) ; l'autre est un pasteur protestant de Caen, Samuel Bochart (1599-1667). Tous deux, dans leur volonté d'illustrer la véracité et l'ancienneté du texte de la Bible, se livrent en fait à des études linguistiques et historiques sur le texte biblique. Bochart fait des comparaisons entre l'hébreu et le phénicien et Huet dresse un tableau des religions antiques, ce qui finalement a l'effet inverse au but recherché : ces manœuvres relativisent en fait la religion biblique en la replaçant dans son contexte historique et linguistique.

Transition vers les Lumières

À partir du milieu du dix-septième siècle, toujours à la suite de la Renaissance et de la Réforme, on assiste à des progrès toujours plus importants de la philologie et de l'histoire. Les premiers dépôts d'archives se constituent et le dix-septième siècle verra l'établissement des premières règles de la diplomatique (l'étude des diplômes). Les progrès réalisés dans la philologie et l'histoire profane sont bientôt mis à profit dans les études bibliques. Tout au long du Grand Siècle, on édite quantité d'ouvrages sur la Bible, on constitue des répertoires et des bibliographies.

Les méthodes transmises par la Renaissance, notamment la tradition philologique humaniste héritée d'Érasme et qui s'est perpétuée dans les Pays-Bas espagnols, vont conduire au développement de l'exégèse littérale. C'est l'Ancien Testament qui va retenir le plus les érudits. Pour l'établissement du sens littéral des textes, les érudits recourent à la comparaison des trois grandes versions : hébraïque, grecque (la version des Septante) et latine (la Vulgate). Le Nouveau Testament pose moins de problèmes textuels (le *textus receptus* est établi depuis longtemps grâce précisément aux travaux d'Érasme). Ces travaux de collation font bientôt perdre à la Vulgate son prestige de version officielle de l'Église catholique et au texte hébreu son statut de version primordiale accordé par les protestants.

La critique se développe dans tous les domaines, le terme *critique* lui-même se multiplie dans les livres. Le savant Mabillon, père de la diplomatique, la vante en ces termes : « Elle est en effet nécessaire en beaucoup de choses et la vérité bien souvent se trouverait confondue avec le mensonge et l'erreur, si l'on n'avait soin d'en faire le discernement par les règles de la critique¹. »

Ce qui est ancien n'est plus nécessairement synonyme de vérité ; seuls, la critique et le raisonnement permettent d'obtenir la vérité.

¹ Cité par LAPLANCHE F., *La Bible en France entre mythe et critique XVI-XIX^e siècle*, Paris, 1994, p. 61.

Une figure emblématique de cette époque est Richard Simon, prêtre et membre de la congrégation de l'Oratoire. Auteur de l'*Histoire critique du Vieux Testament* (première édition détruite en 1678, rééditée à Rotterdam en 1685) où il conteste que Moïse soit l'auteur du Pentateuque (les cinq premiers livres de la Bible) et s'applique à une lecture critique de la Bible. Cela lui vaudra les foudres de Bossuet : les exemplaires de son livre seront brûlés et lui-même sera amené à quitter l'Oratoire.

L'hébreu, longtemps considéré comme la langue-mère de toutes les autres langues, car la plus ancienne, est progressivement remis à sa place dans la grande famille des langues sémitiques ; l'histoire sainte, mise en comparaison avec les sources juives (Le Talmud) et les historiens antiques (Hérodote, Xénophon, Plutarque), dont les éditions n'ont jamais cessé de paraître depuis la Renaissance, réintègre le champ de l'histoire générale. Jusqu'au début du dix-huitième siècle, le recours est toujours plus grand à l'histoire profane. La Bible n'est plus qu'un récit parmi d'autres et tend à perdre son caractère universel.

Répercussions dans la pensée politique

Nous avons vu tout à l'heure que, pour les hommes du dix-septième siècle, le récit biblique expliquait les origines de l'histoire humaine, qu'il conditionnait leur destinée et leur organisation sociale, et qu'il était un modèle. Et de fait, en ce qui concerne l'Ancien Testament, la Bible proposait à ses lecteurs l'histoire d'un peuple et de ses institutions politiques, le portrait de grands rois et de leurs rapports à Dieu ; en ce qui touchait le Nouveau Testament, elle livrait bien sûr les enseignements du Christ mais aussi les prescriptions, comme nous l'avons vu par exemple au début avec l'*épître aux Romains*, touchant le respect dû aux autorités civiles. Ces textes furent une source importante d'inspiration pour la pensée politique des seizième et dix-septième siècles. Les rois d'Israël furent ainsi souvent cités en exemple ; les uns citant Salomon comme le roi juste qui assure la paix de son peuple (les protestants et le parti des politiques) ; les autres

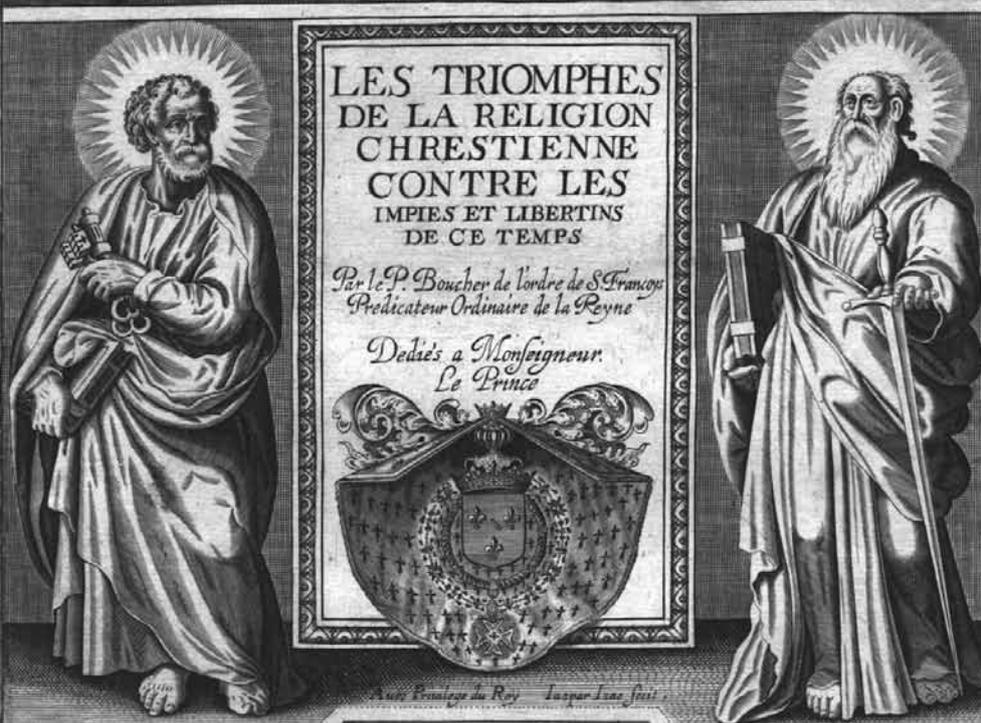
citant les rois d'Israël pourfendeurs d'hérésies comme étant les modèles parfaits (au seizième siècle les Ligueurs rassemblés autour du duc de Guise, au dix-septième siècle les adversaires de l'édit de Nantes et de la politique de Richelieu qui, durant la guerre de Trente Ans, fit alliance avec les puissances protestantes). De la même manière que les rois d'Israël ont assuré la paix de leur peuple par l'unification des pratiques religieuses, ainsi les rois de France sont invités par certains à chasser les protestants, surtout après la révolution anglaise de 1648 où les divisions religieuses sont vues comme les causes principales de la décapitation du roi Charles 1^{er}.

En outre, tous s'accordent dans cette idée de la Renaissance que le microcosme renvoie au macrocosme et vice-versa : comme l'ordre cosmologique suppose l'existence d'un législateur suprême, ainsi une société suppose un chef unique. Et cette société ne restera stable qu'en se conformant au modèle céleste, dans un monothéisme unificateur.

Ce principe fonctionnera tant que ses bases resteront assurées, en l'occurrence la croyance en la vérité de la Bible et en son caractère exemplaire. Ce système sera écrit et récrit durant la première moitié du dix-septième, indice aussi qu'il commence à vaciller sur ses bases. La marche vers les Lumières et la naissance de la critique biblique vont faire le exploser.

En effet, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, les érudits se montrent de plus en plus opposés à l'utilisation de l'Ancien Testament comme source d'éthique dans un régime chrétien. Il est vrai que leurs travaux, qui peuvent difficilement faire l'impasse sur les meurtres, viols et autres incestes renfermés dans la Bible, ruinent en quelque sorte la pertinence du texte biblique comme source de la morale. De plus, les esprits opposent de plus en plus souvent la loi divine et la loi naturelle, cette dernière devenant le seul critère valable.

L'ébranlement s'accroît lorsque les différents secteurs de la culture entrent en contact. La *Critica sacra* (ouvrage de critique biblique) du savant protestant Louis Cappel était achevée avant la parution du *Discours de la méthode* de Descartes (1637), mais elle offre une grande parenté avec elle ; désormais, la vérité ne dépend plus de l'ancienneté mais de « l'ordre des raisons ». Dans les langues, les signes représentent



LES TRIOMPHE
DE LA RELIGION
CHRESTIENNE
CONTRE LES
IMPIES ET LIBERTINS
DE CE TEMPS

Par le P. Boucher de l'ordre de S. François
Prédicateur Ordinaire de la Reyne
Dediés a Monseigneur.
Le Prince



Avec Privilege du Roy Jacques Levesque

A PARIS.
Chez Laurent Sonnius
rue S. Jacques au
Coq & Compagnie d'or.
1628

la pensée : la meilleure langue n'est pas la plus ancienne mais celle qui est la plus apte à représenter la liaison des idées entre elles. Dans tous les domaines de la culture s'impose le critère de l'évidence rationnelle.

Conclusion

Les progrès de la critique biblique n'ont évidemment pas fait, à eux seuls, voler en éclats le système politique, social et intellectuel de l'ancien régime. Mais ils sont à la fois la cause, la conséquence, et aussi l'indice du changement des esprits et des idées durant la seconde moitié du Grand Siècle.

Si les esprits du début de ce siècle plongent encore leurs racines dans la Renaissance, c'est précisément cet héritage de la Renaissance qui, avec ses méthodes critiques, dans le cas de l'exégèse biblique, fera progresser les connaissances et produira des savants comme Cappel et Simon. Héritier des humanistes du seizième siècle, le Grand Siècle conduit les hommes vers le nouveau monde du siècle suivant.

La seconde moitié du dix-septième et le début du dix-huitième siècle représentent ainsi un acheminement de l'homme vers son autonomie par rapport à Dieu ; les anciens standards sont devenus obsolètes, l'homme revendique le droit de se gouverner par lui-même ; il prend la place de Dieu et le peuple la place du monarque absolu. Tout cela se fait progressivement, d'autant plus qu'ici, nous évoquons le cas des élites intellectuelles. Pourtant, ce changement des mentalités se manifeste aussi dans les autres classes de la société. La Réforme catholique issue du concile de Trente fait sentir ses effets vers le milieu du dix-septième siècle, préparant déjà le passage vers les Lumières. Ainsi, vers 1650, nos régions, comme c'est aussi le cas en France et dans le Saint-Empire, connaissent le dernier accès de fièvre de la sorcellerie avant sa disparition. À cette époque, l'esprit critique se développe dans les classes cultivées et les masses populaires se sentent plus rassurées. Elles sont en effet mieux encadrées par un clergé paroissial

mieux formé et plus digne : catéchisme, pratique des sacrements, progrès timides mais certains de l'instruction.

Loin des stéréotypes qui voient un siècle tout empreint de stabilité et de tradition avant le siècle des Lumières, le Grand Siècle nous apparaît brillant et mouvant. Pour Voltaire, il fut même « le siècle le plus éclairé qui fut jamais ». Il est vrai que, transcendant le fanatisme religieux de leur temps, bon nombre d'érudits catholiques et protestants correspondaient entre eux, se lisaient et s'estimaient mutuellement. Avec quelques-uns de leurs devanciers de la Renaissance, ils furent les premiers à jeter un regard critique sur le Livre. Par-dessus tout, ils nous rappellent que la *conscience* procède de la *connaissance* et que seule, celle-ci peut faire progresser l'humanité.

Orientation bibliographique

- ◇ VOLTAIRE, *Œuvres historiques*, texte établi, présenté et annoté par R. Pomeau, Paris, 1957.
- ◇ DELUMEAU J., *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, 5^e édition, Paris, 1994.
- ◇ HAZARD P., *La crise de la conscience européenne*, Paris, 1935.
- ◇ LAPLANCHE F., *La Bible en France entre mythe et critique XVI-XIX^e siècle*, Paris, 1994.
- ◇ *Le Grand Siècle et la Bible*, sous la dir. de J.-R. Armogathe et Ch. Kannengiesser, Paris, 1989.

N.B. : les deux illustrations sont des pages de titres d'ouvrages découpées provenant du fonds de Val-Dieu conservé au Trésor.



MARBRES WALLONS À VERSAILLES

MISE EN CONTEXTE

Francis TOURNEUR

Docteur en Sciences, UCL,
secrétaire général de l'asbl Pierres et Marbres de Wallonie



La présence en abondance de marbres wallons dans les grands décors versaillais, en particulier de cette variété rouge foncé nommée « griotte de Rance », est connue de longue date, aux côtés de nombreux autres types de matières marbrières très chamarrées. Des travaux de chercheurs français ont toutefois apporté récemment quantité d'informations nouvelles, qui renouvellent l'approche et permettent de mieux comprendre le contexte de cette référence exceptionnelle. Dès les années '80, les écrits novateurs de Geneviève Bresc-Bautier et de son équipe sur la politique des marbres sous Louis XIV ont ouvert la voie « royale » aux travaux de jeunes spécialistes sur les grandes transformations qui ont fait du modeste pavillon de chasse de Louis XIII l'actuel château royal, principalement sur cette splendide « enveloppe d'or et de marbre », pour reprendre l'heureuse expression toute récente d'Alexandre Gady.

Outre les approches de Pascal Jullien, concentrées surtout sur les matériaux marbriers du sud-ouest de la France, ce sont d'abord les travaux précieux de Sophie Mouquin qui ont appris à mieux connaître le « clan des Flamands », si mal nommés, à l'origine de ces grandes réalisations. Sa thèse, défendue en Sorbonne sur les « Marbriers du Roi », a montré que, de façon a priori surprenante, l'Italie n'est pas mêlée à cette première génération d'artisans marbriers d'exception, actifs dans le dernier quart du XVII^e siècle. Plusieurs noms se démarquent d'évidence, parmi lesquels Jean Le Grue, Hubert Misson et Jérôme Derbais. Ce dernier, brabançon issu d'une famille de longue tradition carrière dans les pierres bleues, est doué d'un sens des affaires sans égal, qui lui permet d'amasser une fortune considérable pour le métier qu'il exerce – talents d'artisan hors pair et d'homme d'affaires qu'il transmettra

à son fils, actif jusqu'au siècle suivant. Les Misson sont par ailleurs très présents dans le monde de la pierre et du marbre en Namurois depuis longtemps, fournissant notamment les grands ateliers baroques anversois, comme ceux des de Nole. Quant à Le Grue, un nécrologue local révèle qu'il a fini ses jours à Thuin – sans doute parce qu'il y a vu le jour... Tous sont donc héritiers d'une longue tradition régionale, bien ancrée en Wallonie depuis le Moyen Âge, liée à une parfaite maîtrise du matériau, depuis son extraction en d'innombrables gisements, bien connus et localisés, jusqu'à sa finition, techniquement parfaite. Tous ces artisans d'exception ont assuré la livraison et la mise en œuvre d'une quantité impressionnante de marbres jaspés, dont les célèbres « Rance » étaient très spécifiquement réservés aux colonnes monolithes et aux longs pilastres (comme ceux qui rythment la célèbre Grande Galerie) – jusqu'aux travaux tardifs du Salon d'Hercule, qui en plein règne de Louis XV, mettront un terme à l'aménagement des grands appartements et de leurs fameux grands décors !

Mais tout cela n'est pas né de rien ! Ex nihilo nihil... Le substrat versaillais devait être propice et les recherches toutes neuves d'Alexandre Cojannot ont apporté en la matière des données précieuses : le marbre de Rance a été imposé, dès les premiers travaux de transformation de Louis Le Vau, sur des impulsions manifestement royales – l'impérialité de ces travaux est telle qu'elle ne peut résulter, selon l'auteur, que de la seule volonté royale, déjà absolutiste – au tout début du règne personnel... L'analyse subtile insiste sur les « goûts étrangers », qui ont pu pervertir quelque peu la grande tradition française, le « grand goût » rebelle, c'est certain, à ces matériaux colorés – goût exotique tant soit peu

équivoque du Cardinal Mazarin, goût austro-espagnol instillé par les alliances avec les Habsbourg, mais aussi, et c'est plus significatif, goût italien, par les liens avec les Médicis ! En effet, ne sont-ce pas les seigneurs florentins qui ont ressuscité les traditions antiques, perdues depuis fort longtemps, de maîtrise du porphyre – matière impériale, pourpre d'une façon inimitable, précieuse au point d'en faire une pierre rare... Mais le rouge sombre de Rance évoque, tant soit peu, cette pompe quasi impériale – et est plus abordable, tout en restant produit de luxe... Ne serait-ce pas là l'origine complexe de ce goût immodéré de la griotte de Rance à Versailles ? Pourpre impériale, pompe médicéenne, sans compter les valeurs profondément chrétiennes, sans aucun doute d'importance pour le Roi très chrétien, liées au sang du Christ et aux évocations presque poétiques de l'Apocalypse... Cette conjonction inespérée peut expliquer la faveur de ce matériau, faveur somme toute éphémère, mais tellement fascinante ! Il y a d'autres pistes, plus matérielles, notamment des liaisons familiales étroites, jusqu'à présent restées inaperçues, entre les plus grands artistes versaillais et les représentants de la très longue tradition artisanale dinantaise, qui maîtrise parfaitement toutes ces matières, noires ou jaspées, austères ou diaprées – tout un chapitre qui reste à écrire !



Orientation bibliographique

Les références se sont multipliées ces dernières années – citons, sans souci d'exhaustivité :

- ◇ GADY Alexandre (2011), *Versailles. La fabrique d'un chef-d'œuvre*, Paris (Le Passage) & Versailles (Château), 240 p. – iconographie exceptionnelle.
- ◇ Cojannot Alexandre (2010), « À l'origine de l'architecture de marbre sous Louis XIV. Les projets de Louis Le Vau pour le collège Mazarin, le Louvre et Versailles (1662-1663) », *Revue de l'Art*, n° 169 / 2010/3, p. 11-23, Paris – hypothèses novatrices et audacieuses.
- ◇ JULIEN Pascal (2006), *Marbres, de carrières en palais*, Manosque (éditions le Bec en l'Air), 272 p. – recherches concentrées sur le Sud-Ouest, iconographie de grande qualité...
- ◇ MOUQUIN Sophie (2004), « La dynastie Derbais : des marbriers brabançons au service du Roi de France », dans *Pouvoir(s) de marbres. – Dossier n° 11 de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, p. 97-108, Liège – l'ouvrage comprend de nombreux articles sur le sujet et une bibliographie étendue.
- ◇ BRES-CBAUTIER Geneviève & DU MESNIL Hélène (1993), *Le Marbre du roi : l'approvisionnement en marbre des bâtiments du roi, 1660-1715*, Eighteenth Century Life, The art and architecture of Versailles, 17 (2), n.s., p. 36-54.
- ◇ BRES-CBAUTIER Geneviève & DU MESNIL Hélène (1986), « La politique royale du Marbre français (1700-1789) », *Colloque international sur les ressources minérales et l'histoire de leur exploitation* (colloque CTHS de Grenoble en 1983), p. 425-442, Paris.

Des propos généraux peuvent se retrouver dans les deux articles suivants :

- ◇ TOURNEUR Francis (2010), « Les marbres du monde décorent la Ville », dans *Pierre & Co*, Bruxelles (Région Capitale), p. 46-73.
- ◇ TOURNEUR Francis (2010), « Les pierres et les marbres de Wallonie : une tradition plus que millénaire et toujours bien vivante », dans *Le savoir-faire wallon au fil du temps. – Les dossiers de l'institut du Patrimoine wallon*, 9, p. 154-199, Namur – avec la bibliographie actualisée.

LA CATHÉDRALE ET SES JARDINS

La ville de Liège met en valeur les deux petits espaces verts de la cathédrale

Denise BARBASON

Licenciée en Histoire de l'art et Archéologie, ULg

En bordure de la place Saint-Paul, une étroite bande de terre, fermée par une grille, longe l'aile ouest du cloître. Jusqu'il y a peu, elle était utilisée à titre de parking. Sur la base des travaux du bureau d'études Paysage, le service Espaces publics-Plantations de la ville de Liège a réalisé, en 2011, un joli petit jardin public. Un sentier le traverse sur toute



sa longueur, des zones bien structurées sont garnies de pervenches et de lierres. Dans les endroits les plus ensoleillés, un magnolia, des orangers du Mexique profitent de l'exposition favorable du site. Trois bancs, adossés aux murs claustraux, permettent à tout un chacun de se reposer quelque moment. Une création très réussie qui ravit tous les amateurs de jardins.

Quant au jardin du cloître, si depuis de nombreuses années il bénéficie des soins attentifs des différentes équipes de jardiniers communaux, il lui sera donné, en 2012, une connotation médiévale, en relation avec le

style de la cathédrale. Si des descriptions précises sur les jardins qui se sont succédé au cours des siècles ne nous sont pas parvenues, il est possible, au travers des textes, d'en connaître l'esprit. Alors, tout est symbole : tracés, végétaux, nombres. Le jardin du cloître symbolise le paradis, débarrassé des ronces du péché, il est bien dessiné, à l'image d'une âme équilibrée. Les allées dessinent une croix, figurant les quatre axes du monde ou les quatre fleuves de l'Eden, la fontaine au centre est source de vie pour le jardin, à l'opposé des eaux stagnantes et malfaisantes. Les massifs carrés symbolisent la terre, les motifs en forme de cercle le ciel. Les plates-bandes dessinent un damier ou un échiquier, thèmes que l'on rencontre aussi en architecture. Les plantes sont chargées d'une connotation religieuse, morale. Le lis blanc, fleur de la Vierge Marie, symbolise la chasteté, le lis rouge « l'amour divin », l'iris « la pureté, l'innocence » il est également l'emblème du Christ et de la rédemption, la rose « l'amour et la beauté », la rose rouge « l'amour divin », la violette « l'obéissance », la pâquerette « l'innocence », le pissenlit « l'amertume de la douleur de la Passion », le cerisier « les joies célestes ». Les nombres, eux aussi, ont une valeur symbolique : le trois, que l'on retrouve dans les feuilles trilobées du fraisier, rappelle la Trinité, le quatre évoque les quatre éléments – terre, air, eau, feu – les roses à douze pétales sont l'allégorie de la vie éternelle dans le Christ*.

Le jardin du cloître, lieu de calme et de sérénité, est accessible au public les journées sans pluie de 8 à 17 heures.

* *Les jardins du Moyen Âge*, La Renaissance du Livre, coll. Références, Dexia, 2001.

LA FÊTE DE L'ORGUE 2012

Du 1^{er} au 27 mai 2012, l'asbl *Liège Les Orgues* présente, pour sa troisième édition, une exposition au Trésor. Son but : faire mieux connaître l'orgue, machine à sons fantastique, déjà connue dans l'Antiquité. La conception ludique est propre à séduire tout un chacun et particulièrement les jeunes. Les manufactures Schumacher et Thomas exposent des instruments témoins de cet artisanat séculaire, le plaisir du son se mêlant au plaisir de voir un bel objet. Philippe Sadzot, professeur de bande dessinée à Saint-Luc, présente les six nouvelles planches d'une *Petite Histoire de l'orgue*, nous emmenant à la découverte des orgues de la cité ardente.

Coordination : Serge Schoonbroodt. Photo : J. Sumkay.



CYCLE DE CONFÉRENCES

Mardi 20 mars à 18 h 30

Dernière conférence du cycle 2011-2012 sur le thème « Au temps du Roi-Soleil »

L'art de la guerre au XVII^e siècle.

Le siège de Maastricht en 1673... un modèle de stratégie.

Par Fabrice Muller, collaborateur scientifique au Trésor.

Accès à partir de 18 h par le cloître dans la rue Bonne-Fortune. PAF : 5 €.



LE TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE

PRIX DE L'URBANISME DE LA VILLE DE LIÈGE 2011

Dans la catégorie « non résidentiel-rénovation » du prix de l'Urbanisme, la Ville de Liège a retenu deux projets dont la rénovation des ailes ouest et est du cloître de la cathédrale.

Le jury a voulu récompenser les techniques employées et la construction contemporaine d'une tourelle (en béton brut de décoffrage) contrebutant l'aile menacée par un hors-plomb de 30 cm et abritant l'escalier d'évacuation en acier corten, s'intégrant, avec modestie, dans le bâti ancien en soulignant les circulations verticales caractéristiques de l'architecture.

Architectes : atelier d'architecture Beguin-Massart Janssen.

Bureau d'études Greisch / Franki Liégeois, associations momentanées.

FEUILLETS DE LA CATHÉDRALE

De Reliquiis. À propos de reliques et de reliquaires de saints

Numéros 102-112, 2010, 88 pages, 29 x 21 cm

Le thème des reliques des saints a souvent été abordé lors des colloques et réunions d'*Europae Thesauri*, association européenne de Trésors et Musées d'églises dont le siège social est au Trésor de la Cathédrale.

Il a donc été naturel de publier dans un numéro des *Feuillets* plusieurs communications et textes relatifs à ce thème : au total, onze articles développant tantôt la problématique générale, tantôt des dossiers spécifiques. Parmi les auteurs, on retrouve bien sûr des responsables du Trésor : le conservateur Philippe George, qui édité l'ensemble, publie aussi un article introductif *Voyage au pays des reliques*. Partant de celles-ci – vraies, fausses, authentiques, officieuses – il aborde les reliquaires « quand le beau s'unit au sacré pour réaliser une œuvre d'art ». Françoise Pirenne, conservateur des textiles anciens, présente quatre jolies petites bourses à reliques d'origine byzantine, islamique et espagnole, datées du XI^e siècle et découvertes en 1984 lors de la réouverture de la châsse de saint Simètre à Lierneux. On peut les admirer au Trésor, dans la salle du Coûtre dans l'aile ouest. Sur la base d'un texte rédigé après 1071, le *Triomphe de saint Remacle à Stavelot*, Julien Maquet, conservateur-délégué, démontre combien les reliques d'un saint peuvent être déterminantes dans une procédure judiciaire. Avec de nombreux détails et précisions, le *Triomphe* relate les faits suivants : en 1065, le monastère de Malmedy se place sous la protection de l'archevêque de Cologne, dont l'établissement relève au spirituel, alors que le monastère de Stavelot dépend du diocèse de Liège. Au sein de l'abbaye, les moines de Stavelot, s'estimant lésés, par l'intermédiaire de leur abbé, portent plainte devant la juridiction royale. L'affaire traîne... À la date du 8 mai

1071 se tient à Liège un plaid royal, auquel l'abbé Thierry est convié. Ce dernier décide d'exploiter cette opportunité : c'est avec le corps de saint Remacle, l'évêque légendaire de Tongres-Maastricht, qu'accompagné de ses moines il gagne Liège ! Là, le cortège attire l'attention, la présence de la châsse provoque des prodiges : dans la cathédrale, par deux fois, elle s'élève dans les airs ; dans le jardin épiscopal, déposée sur la table royale, elle provoque l'effondrement de celle-ci ; mieux, un aveugle recouvre la vue ; la foule accourt, gagnée par l'émoi ; un paralytique est amené sur le pavement de la cathédrale « ...par la puissance divine, les membres de l'infirmes se dénouèrent, et celui-ci, se saisissant du coin de l'autel, se redressa ». À la vue de ces miracles, l'entourage royal – évêques, ducs, membres de la cour – s'émeut, presse le jeune roi Henri IV de répondre favorablement à la requête de l'abbé de Stavelot. D'abord réticent, le roi se laisse convaincre. Sur le plan judiciaire, le jugement de Dieu s'est donc manifesté par l'accomplissement de miracles, ce jugement de Dieu qui constitue le pivot sur lequel s'articule toute justice au Moyen Âge, qui s'impose à tous, même au roi.

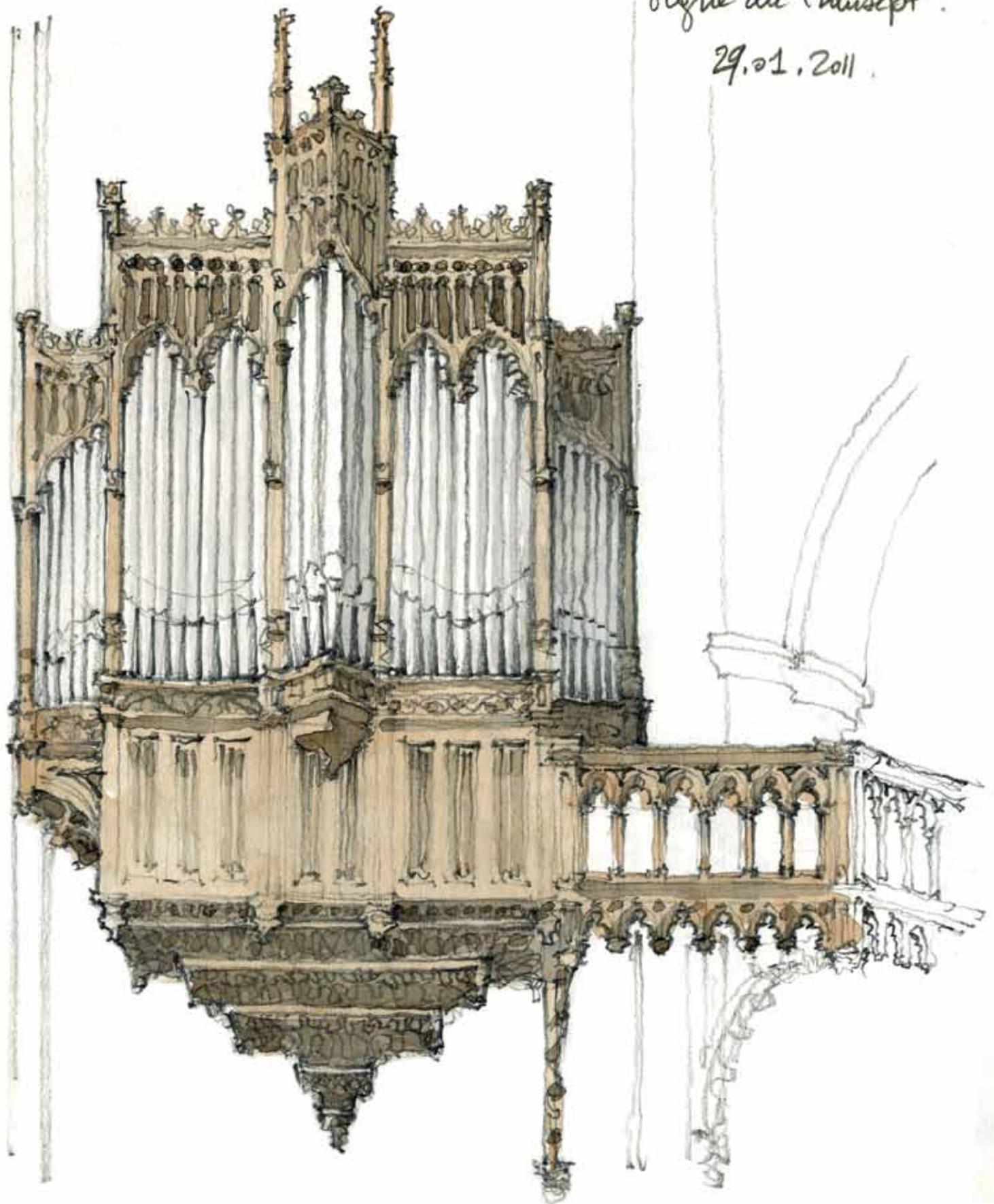
Mais l'ouvrage comporte aussi des contributions remarquables sur saint Hubert par Alain Dierkens, qui nous avait fait l'honneur d'une conférence au Trésor, sur une remarquable croix angevine par Guy Massin Legoff, président d'*Europae Thesauri*, sur la sainte Lance de saint Maurice à Vienne, sur le trésor d'Oviedo, sur les reliquaires du riche musée de Vic....

Denise Barbason

En vente à la boutique du Trésor : 10 €.

Cathédrale St. Paul.
orgue du transept.

29.01.2011.



À Liège, la cathédrale Saint-Lambert fut démolie à la Révolution.

Les œuvres sauvées et celles d'églises disparues du diocèse de Liège sont présentées dans les bâtiments du cloître de la cathédrale actuelle, la cathédrale Saint-Paul : orfèvreries, textiles, sculptures, peintures, gravures...

La scénographie illustre les contextes dans lesquels ces œuvres ont été créées et retrace l'histoire de l'ancienne principauté épiscopale de Liège.

